

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 septembre 2018

OBJET :

Convention visant à l'accompagnement d'un porteur de projet au développement d'ateliers de co-réparation

Rapporteur : M. VOGIN

Délibération n°12

EXPOSE DES MOTIFS

Un « Repair Café » est un atelier consacré à la réparation d'objets et organisé à un niveau local entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même secteur géographique. Ces personnes se rencontrent périodiquement en un lieu déterminé où des outils sont mis à leur disposition et où ils peuvent réparer un objet qu'ils ont apporté, aidés par des citoyens réparateurs bénévoles.

L'allongement de la durée de vie des objets, par la réparation notamment, constitue un enjeu d'actualité justifié par des motivations multiples à la fois économiques, sociétales et environnementales. Le déploiement des ateliers de réparation permet d'encourager le changement de comportements des citoyens consommateurs, dans une démarche d'éducation citoyenne.

La MJC Lorraine et la commune d'Essey-lès-Nancy ont souhaité s'associer dans le cadre d'une convention de partenariat pour accompagner tout porteur de projet à la mise en place progressive et le suivi d'ateliers locaux de co-réparation.

Cet accompagnement du porteur de projet vise à :

- ✓ recruter des citoyens réparateurs bénévoles et les former,
- ✓ faciliter l'organisation des premiers ateliers,
- ✓ assurer l'animation des ateliers,
- ✓ guider le porteur de projet vers l'autonomie.

En contrepartie de l'aide apportée par la MJC Lorraine, une participation financière sera demandée à la commune à partir de la deuxième année de fonctionnement de chaque atelier, d'un montant de 500 euros par an, correspondant à l'adhésion au réseau des Repair Cafés de la Métropole et aux avantages qui lui sont liés.

PROPOSITIONS

Vu l'avis en date du 29 août 2018 de la Commission « Environnement – Déplacements – Transition énergétique », il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les termes de la convention visant à l'accompagnement d'un porteur de projet au développement d'ateliers de co-réparation,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention visant à l'accompagnement d'un porteur de projet au développement d'ateliers de co-réparation,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces administratives et comptables se rapportant à ce dossier.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 septembre 2018.

Pour Extrait



Michel BREUILLE,

Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	7 septembre 2018
- Convocation distribuée le :	7 septembre 2018
- Affichage du compte-rendu le :	21 septembre 2018
- Affichage du procès-verbal le :	19 octobre 2018

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME CADET, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, M. MARSON, MME MATHIEU, MME PAGELOT, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME DEVOUGE à M. Pascal LAURENT
- M. SAPIRSTEIN à M. Gilbert PERNOSSI
- M. THOUVENIN à MME SIMONNET
- MME SAGET à M. BREUILLE
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. GONCALVES à M. MARSON
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME CADET

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire